



# **Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe**



**\*24126655\***

égale.  
ital.

Déposé au greffe du  
tribunal de l'entreprise de Liège,  
division Arlon, le **19.08.2024**  
~~Le Greffier,~~

Greffé

N° d'entreprise : **0786 734 633**

Nom

(en entier) : **CHAUFALUX TECHNICS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **6760 Virton, Val d'Away 19B**

## **Objet de l'acte : AGE - Conseil d'Administration**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 9 juillet 2024 que:

### **1° Démission – Décharge des administrateurs**

L'assemblée générale :

A. décide de mettre fin au mandat d'administrateur de Monsieur PICART Yohan, né à Bastogne le neuf juillet mille neuf cent septante-quatre, inscrit au registre national sous le numéro 74.07.09-035.37, domicilié à 55600 VERNEUIL-PETIT (France), Grand Rue 2 Ter, ici présent et qui accepte. L'approbation des comptes annuels par la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société vaudra décharge au gérant démissionnaire pour l'exercice de son mandat.

B décide de fixer le nombre d'administrateurs à 3.

### **2° Pouvoirs à conférer aux administrateurs:**

L'assemblée confère tous pouvoirs aux administrateurs pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

### **VOTES**

Mises aux voix, toutes les résolutions qui précèdent sont adoptées à l'unanimité des voix des associés présents, chacune par un vote séparé.

Déposé en même temps: le PV de l'AGE du 09/07/2024

PICART Zoé, Administratrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/08/2024 - Annexes du Moniteur belge